

## **De l'intermittence**

### **(AI PACA - 17 janvier 2015)**

Dans son livre sur les Intermittents du spectacle<sup>1</sup>, Mathieu Grégoire retrace la genèse des luttes et des revendications des intermittents à l'aune de « *trois horizons d'émancipation* » qui se sont succédés depuis 1919, jusqu'à la période contemporaine.

Après la « *corporation* » [1919-1936], puis « *l'emploi* » [1936-1979], « *la socialisation comme horizon d'émancipation* » consacre « *l'attachement des intermittents à leur régime d'indemnisation* ».

Pour Mathieu Grégoire, quatre raisons justifient cet attachement :

- Ce régime conjugue sécurité matérielle (donc salariale) et autonomie (capacité de choisir avec qui travailler ou ne pas travailler) ;
- Ce régime, en dissociant le Travail de l'Emploi et en rendant perméable les frontières entre les différentes temporalités productives (et non productives), permet de faire reconnaître, de valoriser, les multiples activités qu'exercent les intermittents en dehors des heures durant lesquelles ils sont employées : « *Si les temps du travail débordent les temps de l'emploi, les valeurs du travail débordent elles aussi, les valeurs de l'emploi* » (p. 145-146).
- Ce régime accroît le pouvoir salarial des intermittents quant à leur engagement vis-à-vis de tel ou tel employeur et leur assure ainsi une plus grande liberté quant à leurs options artistiques.
- Enfin, ce régime salarial non réductible à l'emploi est compatible avec le développement d'autres activités rémunérées, eu égard la diversité des configurations salariales que les intermittents peuvent rencontrer dans l'univers du spectacle mais aussi dans d'autres contextes périphériques.

---

<sup>1</sup> Mathieu Grégoire, 2013, *Les intermittents du spectacle. Enjeux d'un siècle de luttes*, La Dispute.

Le travail sociologique de Mathieu Grégoire est à mettre en parallèle avec celui qu'avaient réalisé Antonella Corsani et Maurizio Lazzarato<sup>2</sup> qui, à travers leur recherche-action (associant des universitaires et des d'intermittents du spectacle), montraient déjà en quoi les « *pratiques du travail* » des intermittents n'étaient en rien réductibles à leurs « *pratiques d'emploi* » (pp. 57-113).

Cette distinction entre Travail et Emploi permet dès lors de mettre en visibilité de nombreuses activités qui relèvent de ce que l'on appelle aujourd'hui le « *travail gratuit* »<sup>3</sup> et qui depuis quelques années incombe de plus en plus aux consommateurs que nous sommes, en tant que « *nous coproduisons ce que nous achetons* »<sup>4</sup>.

Cette mise en perspective de ce qui fait l'originalité du régime des intermittents du spectacle et de leur rapport au travail ouvre un vaste chantier critique concernant plus largement l'ensemble du monde salarial et le modèle fordo-keynésien du travail/emploi.

## **Questions**

Le régime des intermittents du spectacle préfigure-t-il ce que pourrait être demain un modèle social généralisé à l'ensemble des personnes actives, alliant la sécurité en terme de revenu (ou de salaire) et la liberté (de choisir son travail) ?

Le travail des intermittents participe-t-il de ce que nous appelons au sein d'Ars Industrialis d'un « *travail contributif* » ?

Au-delà du travail des seuls intermittents, les activités contributives de très nombreuses personnes quel que soit leur statut, sont-elles redevables du « *nouveau système technique industriel* » (Bernard Stiegler) et donc des possibilités inédites offertes par les technologies numériques ?

---

<sup>2</sup> Antonella Corsani et Maurizio Lazzarato, 2008, *Intermittents et précaires*, Editions Amsterdam.

<sup>3</sup> Cf. Collin Pierre, Colin Nicolas, Janvier 2013, *Mission d'expertise sur la fiscalité de l'économie numérique*, Rapport au Ministre de l'économie et des finances, au Ministre du redressement productif, au Ministre délégué chargé du budget et à la Ministre déléguée chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique.

<sup>4</sup> Cf. Dujarier Marie-Anne, 2008, *Le travail du consommateur. De Mc Do à eBay, Comment nous coproduisons ce que nous achetons*, Editions la Découverte, Paris.

A l'inverse, les activités contributives génèrent-elles des « *externalités positives* », de la « *pollinisation* » (Yann Moulier-Boutang), des « *capacitations* » (Amartya Sen) au service du bien commun ?

En quoi la « *réticularité numérique* » (Bernard Stiegler) comme nouvel horizon d'un modèle industriel dépassant l'opposition production/consommation, nous oblige-t-elle à re-penser le Travail au-delà de l'Emploi ?

Serge Jamgotchian